

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Prestataires de services et activités expérientielles, acteurs du territoire

PAYSAGE+ AIMABLE

QUESTIONS FRÉQUENTES

Questions fréquentes

Prestataires de services et activités expérientielles, acteurs du territoire - PAYSAGE+ Aimable

Adhésion au projet

Je suis une exploitation agricole proposant des visites avec dégustation. Puis-je adhérer au projet ?

Oui. Il est important que l'expérience proposée soit accessible à partir d'un minimum de 2 personnes.

Quels opérateurs touristiques peuvent présenter une manifestation d'intérêt ?

Les opérateurs disposant d'un numéro de TVA et d'un code ATECO opérant dans les thématiques du projet : outdoor, family, œnogastronomie, bien-être et accessibilité.

Par exemple : prestataires d'activités outdoor et wellness (location de vélos et autres équipements sportifs, centres équestres, accompagnateurs cyclistes, guides environnementaux de randonnée, professeurs de yoga), guides touristiques, accompagnateurs, prestataires de mobilité (navettes bagages et NCC), producteurs, caves, moulins à huile, dégustations œnogastronomiques, musées et attractions proposant des activités éducatives (jardins botaniques, parcs, grottes).

Accessibilité

Que signifie l'accessibilité dans le projet Paysage Plus_Aimable ?

L'accessibilité est comprise comme la capacité de rendre services, expériences et informations utilisables par le plus grand nombre possible de personnes, y compris celles ayant un handicap permanent ou temporaire, des besoins spécifiques, des familles avec enfants, des personnes âgées et des personnes ayant des besoins particuliers.

Quels sont les engagements spécifiques demandés aux opérateurs en matière d'accessibilité/inclusion ?

Les opérateurs doivent participer aux actions de sensibilisation, ateliers et séminaires organisés dans le cadre du projet, destinés aux différentes catégories professionnelles, et mettre en évidence dans leur communication et commercialisation les informations utiles pour un voyageur ayant des besoins spécifiques.

Qu'est-ce que la fiche d'auto-évaluation ?

C'est un outil permettant à l'opérateur de décrire de manière structurée son niveau d'accessibilité, en mettant en évidence ses points forts et ses axes d'amélioration. Les

données recueillies contribueront au suivi et au développement de l'offre touristique inclusive.

Quelles informations sur l'accessibilité doivent être publiées en ligne ?

Les opérateurs doivent indiquer clairement les informations relatives à l'accessibilité des espaces et des services, afin que les visiteurs puissent connaître à l'avance les éventuelles facilités ou limitations.

Expériences proposées

Quel type d'expériences puis-je proposer ?

Le projet fait référence aux thématiques outdoor, family, œnogastronomie, bien-être et accessibilité. Il est donc demandé de proposer des expériences et activités liées à ces thématiques, accessibles à partir d'un minimum de 2 personnes.

Family

Quel est le principal avantage de l'adhésion au segment Family ?

Intégrer un réseau qui valorise une offre coordonnée et reconnaissable, renforçant la capacité à attirer des familles en quête d'expériences authentiques, sûres et adaptées à toutes les générations.

Quelles expériences Family sont les plus cohérentes avec le projet Paysage Plus+ Aimable ?

Par exemple : balades dans la nature adaptées aux enfants ; activités outdoor pour familles ; ateliers œnogastronomiques ; visites pédagogiques ; expériences intergénérationnelles ; activités valorisant le territoire de manière simple et engageante.



REGIONE LIGURIA



PROVINCIA di CUNEO
Medaglia d'oro al Valore Civile



COMUNITÀ DELLA RIVIERA FRANCAISE



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR



CAMERA DI COMMERCIO CUNEO



CAMERA DI COMMERCIO RIVIERE DI LIGURIA
IMPERIA LA SPEZIA SAVONA



CCI NICE CÔTE D'AZUR
Au cœur de votre histoire



Chamber Métiers Artisans
PROFESSEUR



LANGHE MONFERRATO ROERO
The Home of BuonVivere



ATL
Azienda Turistica Locale del Cuneese